



SAV NATATION

MINISTERE DE LA VILLE –DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS – FFN – ANS CAGV

INSCRIPTION

NOM : _____

PRENOM : _____

NATIONALITE : _____

Date de Naissance : (entre 2009-2017) _____

(L'enfant doit avoir 5 ou 6 ans le premier jour du stage et ne pas être licencié au SAV NATATION)

Adresse : _____

Code postal _____ Ville : _____

Adresse Mail : _____

Numéro de téléphone portable : _____

SESSIONS : Merci de cocher la session retenue ou de numéroter l'ordre de préférence

- 6-12 ANS DU 25/10 AU 05/11/2021 15H15-16H15
- 6-12 ANS DU 25/10 AU 05/11/2021 16H15-17H15
- 6-12 ANS DU 11/04 AU 23/04/2022 15H15-16H15
- 6-12 ANS DU 11/04 AU 23/04/2022 16H15-17H15
- 5 ANS DECOUVERTE 1 - DU 30/09 AU 15/12/2021 11H-11H30 (avoir 5 ans)
- 5 ANS DECOUVERTE 2 - DU 05/01 AU 16/03/2022 11H-11H30 (avoir 5 ans)
- 5 ANS DECOUVERTE 3 - DU 23/03 AU 08/06/2022 11H-11H30 (avoir 5 ans)

DOCUMENTS A ENVOYER POUR VALIDER DEFINITIVEMENT L'INSCRIPTION L'inscription définitive se fera à réception par courrier postal de cette fiche accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la natation, et d'un chèque de caution de 15€ à l'ordre de SAV NATATION. Adresse : SAV NATATION 45 côte Saint Barthélemy 55100 VERDUN
ASSURANCE Votre enfant sera assuré pendant la période du stage via la FFN, cette assurance coûte 15€ au club, qui n'en retouche aucune contrepartie.

DONS ACCEPTES Même si cette action est gratuite le club organisateur accepte les dons pour l'aider à son bon fonctionnement et la pérennité de ces actions. Tout personne peut effectuer un don qui ouvre droit à réduction d'impôt. Les paiements sont acceptés en chèque, espèces ou chèques ANCV. La somme de 15€ serait bienvenue. Si vous souhaitez à l'issue du stage effectuer un don vous pourrez abandonner votre chèque de caution et contribuer au fonctionnement du SAV NATATION, sinon il vous sera remis.

ENGAGEMENT Un stage n'a de valeur que si l'enfant est assidu, c'est-à-dire qu'il suit le maximum de séances. Le bénéfice est maximum si l'enfant vient à l'ensemble du stage qui est progressif. Aussi nous vous demandons en inscrivant votre enfant l'engagement à ce qu'il soit présent à toutes les séances. Les absences seront acceptées sur présentation d'un certificat médical.

